

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET  
DES VALLEES DU HAUT-BEARN  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

---

**SÉANCE DU 07 JANVIER 2017**

---

Etaient Présents, 71 titulaires, 1 suppléante, 5 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Joseph LEES, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIBE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFRANE, Hervé LUCBEREILH, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maïlys DEL PIANITA, Gérard ROSENTHAL, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maité POTIN, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Denise MICHAUT	à	Daniel LACRAMPE
	Henriette BONNET	à	Michel ADAM
	Rosine CARDON	à	Hervé LUCBEREILH
	Pierre SERENA	à	Gérard ROSENTHAL

Suppléants : Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

**RAPPORT N° 170107-03-ADM-**

**ELECTION DES VICE-PRÉSIDENTS**



Vu l'arrêté préfectoral n° 64 2016 07 22 008 en date du 22 juillet 2016 portant création, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn, issue de la fusion des Communautés de Communes de la Vallée d'Aspe, de la Vallée de Barétous, de Josbaig et du Piémont Oloronais ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 et L. 5211-41-3 ;

Il est précisé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président, selon le scrutin uninominal à trois tours, Vice-Président par Vice-Président.

Le Conseil Communautaire élit donc les Vice-Présidents parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Ainsi, M le Président propose, dans l'ordre suivant, les candidatures de :

- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Elisabeth MEDARD
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Lydie CAMPELLO
- 3<sup>ème</sup> Vice-Président : David MIRANDE
- 4<sup>ème</sup> Vice-Président : Françoise BESSONNEAU
- 5<sup>ème</sup> Vice-Président : Joseph LEES
- 6<sup>ème</sup> Vice-Président : André LABARTHE
- 7<sup>ème</sup> Vice-Président : Aimé SOUMET

Pour les postes de 5<sup>ème</sup> Vice-Président, il reçoit également la candidature de Bernard MORA, pour le poste de 6<sup>ème</sup> Vice-Président, celle de Pierre CASABONNE et pour le poste de 7<sup>ème</sup> Vice-Président, celle de R BAREILLE.

**A l'issue des opérations de vote (cf procès-verbaux ci-joints), sont proclamés Vice-présidents, dans l'ordre suivant :**

- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Elisabeth MEDARD**
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Lydie CAMPELLO**
- 3<sup>ème</sup> Vice-Président : David MIRANDE**
- 4<sup>ème</sup> Vice-Président : Françoise BESSONNEAU**
- 5<sup>ème</sup> Vice-Président : Bernard MORA**
- 6<sup>ème</sup> Vice-Président : Pierre CASABONNE**
- 7<sup>ème</sup> Vice-Président : Aimé SOUMET**

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 07 janvier 2017

Suivent les signatures



Le Président



Affiché le 12.01.17

